

C. *tous les autres concours conformes au règlement

5. Une participation non-individuelle (plus d'une personne par 'fusil') est permise en section C. Cependant, une seule personne par groupe entre en ligne de compte pour les points ARDF.

Quant aux épreuves en section A et B, les participants groupés sont admises hors-concours. Indépendamment de leur classement, les concurrents reçoivent alors 2 points pour le diplôme ARDF.

6. Le nombre des points que l'on obtient, dépend du classement et de la catégorie du concours:

Classement	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
1	30	20	10
2	25	15	7
3	20	12	6
4	15	10	5
5	12	9	4
6	10	8	3
7	9	7	2
8	8	6	2
9	7	5	2
autres	6	4	2
organisateur	9	6	3
assistants (nombre max.)	6(5)	4(3)	2(1)

Lorsqu'il y a moins de 10 participants, le dernier reçoit le nombre de points du dixième, l'avant-dernier les points du neuvième etc...

7. La décision finale revient au seul ARDF manager de l'UBA.

8. Une fois que le nombre de points requis pour le diplôme est atteint, celui-ci peut être obtenu sur simple demande, moyennant paiement des frais, auprès de l'ARDF manager.

Les modalités de paiement paraîtront régulièrement dans CQ-QSO.

SUPERPRESTIGE - ARDF

1. Le 'superprestige - ARDF' est un concours annuel pour lequel des points peuvent être récoltés lors de toutes les épreuves des catégories A et B du diplôme ARDF de l'UBA.

2. La répartition des points par épreuve est identique à celle pour le ARDF - award.

3. Le score final de chaque participant est formé par la somme de tous les points récoltés lors des concours mentionnés au point 1.

4. Cinq catégories sont prévues:

1 Juniors (18 ans ou moins au 1er janvier)

2 Seniors (entre 19 et 39 ans au 1er janvier)

3 YL (âge indifférent)

4 Old Timers (40 ans ou plus au 1er janvier)

5 Sections UBA (total des 2 meilleurs résultats de chaque section)

5. Les places sont partagées en cas d'ex-aequo.

6. En cas de litige, la décision de l'ARDF manager est sans appel.